



**DECLARATION DES PERFORMANCES D'UNE  
GAMME DE LANTERNEAUX FILANTS EN  
MATIERE PLASTIQUE**

Selon règlement de produit de construction UE N°305/2011

**Désignation de la gamme (§2\*)**

**BLUEVOUTE THERM PCA16 PI Série 260**

**Usage prévu : (§3\*)**

Façade

Toiture

§1\* : L'identification complète d'un produit se fait à partir :

- du N° de commande et de sa date de fabrication indiqués sur l'étiquette de traçabilité

- de sa désignation complète : désignation de la gamme + variante + remplissage + dimensions

DOP\_EN14963\_BLUEVOUTE THERM PCA16 PI Série 260\_FR

N°2261

**Nom et raison sociale du fabricant (§4\*)**

BLUETEK (Siège social : ZI Nord les Pins - 37230 Luynes)

Usines de fabrication : BLUETEK : Rue Marc Seguin 63600 Ambert - BLUETEK : Route de Saulon - 21220 Gevrey-Chambertin

**Description du produit (§3\*)**

Système d'éclairage zénithal filant

Costière Acier droite hauteur maximale 400 mm et épaisseur voir tableau ci-dessous

Entraxe entre profils porteurs suivant tableau

Plage dimensionnelle : largeur intérieur trémie : mini 2,5 m, maxi 3,5 m

Sur costière standard avec tête de 30 mm et plage d'appui de 80 mm

**Conditions d'utilisation et de mise en œuvre liées aux performances certifiées (§3\*)**

Inclinaison maximale autorisée pour le plan d'appui de la costière :

18 % pour une voute perpendiculaire au faitage

Pour une voute parallèle au faitage voir tableau

**Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction : (§6 7 \*)**

Système 3 suivant Annexe ZA de la norme européenne EN 14963, Liste des laboratoires d'essais notifiés (et N° Liste NANDO) : CSTC (NB 1136) / CSTB (NB 0679) / LNE (NB 0071) / Fraunhofer (NB 0765)

**Performances déclarées: (§9\*)**

Critère		Valeur obtenue pour cette gamme				Référence EN14963
Etanchéité à l'eau		Réussite				§ 5.3.1
Classe de résistance aux charges ascendantes UL		voir tableau ci-dessous				§ 5.4.1
Classe de résistance aux charges descendantes DL		voir tableau ci-dessous				§ 5.4.2
Résistance au choc	Corps souple de grande taille (SB)	SB1200				§ 5.4.3.2
	Petit corps dur	Réussite				§ 5.4.3.1
Transmission lumineuse totale (td65) Facteur Solaire (g) Réaction au feu global lanterneau Durabilité	PCA 16 Pearl Inside PCA 16 Pearl Inside opaque PCA 16 Pearl Inside Calor Control IR White	td65	g	Réaction au feu	Durabilité	§ 5.1 § 5.5 § 5.2
		0,43	0,45	Bs1d0		
		0	PND	Bs2d0		
		0,17	0,22	Bs2d0		
Classe perméabilité à l'air AP		voir tableau ci-dessous				§ 5.8
Urc / Arc	Remplissages seul Ut=	2,1		W/m²K	§ 5.9	
	Urc Ref	voute 2x5 - PCA16 mm - isolant de cotière de 30mm : Urc = 2,3 W/m²K - Arc=17,24 m²				
	Lanterneau complet	PND				
	Lanterneau complet autres remplissages	PND				
Isolation au bruit aérien (Rw)		PND				§ 5.10

PND= Performance non déterminée



**DECLARATION DES PERFORMANCES D'UNE GAMME DE LANTERNEAUX FILANTS EN MATIERE PLASTIQUE**

Selon règlement de produit de construction UE N°305/2011

Désignation de la gamme (§2\*)

**BLUEVOUTE THERM PCA16 PI Série 260**

Usage prévu : (§3\*)

Façade

Toiture

§1\* : L'identification complète d'un produit se fait à partir :

- du N° de commande et de sa date de fabrication indiqués sur l'étiquette de traçabilité

- de sa désignation complète : désignation de la gamme + variante + remplissage + dimensions

DOP\_EN14963\_BLUEVOUTE THERM PCA16 PI Série 260\_FR

N°2261

Dimensions commerciales	Rayon (mm)	Entraxe (mm)	Epaisseur costière (mm)	UL	DL	AP	Pente max pour voute parallèle au faitage :													
Dimensions de la trémie																				
2,5	4150	1065	2	2500	4000	PND	3 (%)													
2,6	4150	1065	2	2500	4000	PND	4 (%)													
2,7	4150	1065	2	2500	4000	PND	5 (%)													
2,8	4150	1065	2	2500	4000	PND	7 (%)													
2,9	4150	1065	2	2500	4000	PND	8 (%)													
3	4150	1065	2	2500	4000	PND	9 (%)													
3,1	4150	1065	2	2500	4000	PND	11 (%)													
3,2	4150	1065	2	2500	4000	PND	12 (%)													
3,3	4150	1065	2	2500	4000	PND	13 (%)													
3,4	4150	1065	2	2500	4000	PND	15 (%)													
3,5	4150	1065	2	2500	4000	PND	16 (%)													

Les performances du produit identifié aux points §1 et §2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point §9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point §4.

Signé pour le fabricant et en son nom par Philippe FRITZINGER, Directeur Général de BLUETEK.  
le 27/01/2022 à Luynes

\* numérotation des § selon annexe 3 du Règlement de produit de construction UE N°305/2011